

**ASSEMBLÉE NATIONALE**7 décembre 2023

---

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 854

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier,  
Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoes, Mme Pasquini, M. Peytavie,  
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,  
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

---

**ARTICLE 14 C**

Supprimer l'alinéa 3.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli.

Les auteurs de cet amendement s'opposent à la prise en charge par l'exilé des frais d'assigation à résidence, mesure mesquine qui contrevient aux principes de notre République.